



NEWSLETTER N°3 - JANVIER 2018

LA LETTRE D'INFORMATION DE
VOTRE FEDERATION DE PECHE

GÉNÉRATION
PÊCHE

www.peche-isere.com

04 76 31 06 00

301, rue de l'Eau Vive - Font Besset

38210 Saint-Quentin-sur-Isère



Photo : Laurent MADDELON

Edit'Eau

Le mot du président



Je tiens à adresser à tous nos adhérents et partenaires mes meilleurs vœux pour cette année 2018.

L'année 2017 restera celle de la sécheresse et il faudra du temps pour que la nature reprenne ses droits, mais restons confiants car aujourd'hui la neige est abondante et certaines rivières débordent. Croisons les doigts pour que la fraie de nos truites se passe au mieux, tout comme celle de nos carnassiers.

Bonne saison halieutique !

Hervé BONZI

Président de la fédération de pêche de l'Isère

Quoi de neuf dans ma fédé ?

Pêcheur professionnel de Monteynard

Le 23 novembre 2017 s'est tenue la commission consultative du lac de Monteynard Avignonet dont l'ordre du jour était la présentation du résultat de deux études relatives à la biomasse du Lac.

Le monde de la pêche de loisirs était représenté par Mr Bonzi, Président fédéral, et Messieurs Allard et Riotton respectivement président et Trésorier de l'AAPPPMA locale.

Le rendu des études montre que 14 espèces sont présentes dans le lac. Les gardons, ablettes et perches y sont dominants alors que les espèces électives du Drac (blageon, goujon, barbeau ou encore vandoise) semblent se raréfier. Quant aux brochets et truites, ils sont bien présents mais malgré les introductions régulières du monde de la pêche depuis des années, leur population n'est pas satisfaisante.

Ces études montrent également que les gros sujets ne sont pas si nombreux que ça et que le rendement observé est parmi les plus faibles de l'ensemble des lacs alpins.

Il est évident que le marnage presque quotidien ne facilite pas la reproduction naturelle des espèces.

Le Préfet, suite aux conclusions de ces études, a refusé la demande d'installation d'un pêcheur professionnel sur le barrage de Monteynard et ainsi confirmé la demande du monde la pêche.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

SOYEZ PRUDENTS !

La sécurité aux abords des ouvrages est l'affaire de tous. En tant que pêcheurs nous sommes directement concernés par le danger que représentent les ouvrages hydrauliques (centrales ou barrages).

En tant que pêcheurs vous pouvez être confrontés à plusieurs types de risques à proximité des ouvrages hydrauliques : il y a bien sûr la variation de débit de l'eau qui entraîne le fait que les abords peuvent se révéler dangereux en quelques minutes, même par temps calme, suite au déclenchement d'une centrale hydroélectrique. Enfin, sur les lacs de barrage, le courant, au-delà d'une zone généralement délimitée par des bouées, peut entraîner les embarcations du type float-tube par exemple.

Il convient donc d'être prudent à proximité des ouvrages et de bien respecter la signalisation. Il en va de votre sécurité.

La beauté des paysages environnants et la tentation d'aller braver l'interdit ne doit pas vous faire oublier les dangers de s'aventurer dans le lit des cours d'eau, sur les îles et les bancs de graviers qui se trouvent à proximité des installations. Même par beau temps, l'eau peut monter très vite et recouvrir ces zones dangereuses. Si l'eau monte, n'attendez pas, rejoignez immédiatement les berges. **Pour votre sécurité, respectez la signalisation et restez sur les berges, ne vous aventurez pas dans le lit des cours d'eau sur lesquels se trouvent des ouvrages.**



Photo Laurent MADELON



Du côté des AAPPMA

Challenge Inter APN : 26, 27 et 28 Octobre 2017

Invités par la Fédération Départementale de Pêche de l'Ardèche, c'est tout naturellement qu'une délégation de 4 jeunes des Ateliers Pêche et Nature de l'Isère, accompagnée par l'animateur fédéral, Philippe CROUZET, a répondu à l'offre.

Ainsi, 3 jeunes de l'APN du Sud Grésivaudan et 1 de l'APN de St Laurent du Pont sont allés partager leur passion avec une cinquantaine d'enfants stagiaires des APN Ardéchois, Drômois et Varois. Nous avons été accueillis par une équipe d'organisateur au top (merci à Gaëtan et Bertrand) sur le très beau site du camping des Ollières-sur-Eyrieux, où nous avons fait connaissance avec les stagiaires et intervenants du séjour.

Des « équipes » de 15 jeunes, tirées au sort, ont ainsi profité des interventions des formateurs et guides de pêche professionnels sur des techniques de pêche de la truite au toc et à la mouche, en pêche au coup, carpe et quiver et



aussi la pêche du carnassier du bord et en bateau. Une visite du barrage de Beauchastel est venue compléter cette manifestation dont tous, organisateurs et formateurs compris, sommes revenus épuisés mais comblés.

Nul doute que les jeunes attendront avec impatience la seconde édition de cette rencontre conviviale prévue pour 2018.

Vidange de l'étang de Montjoux



Une pêche traditionnelle de sauvegarde a eu lieu le Dimanche 12 novembre à l'étang de Montjoux, à Saint-Jean-de-Bournay, cette vidange inévitable a pour but la réparation de la bonde et des fuites sur la digue du plan d'eau qui présentait des problèmes de sécurité.

L'ensemble des interventions sont prises en charge par le Conseil Départemental, gestionnaire des Espaces Naturels Sensibles, qui mène ces opérations dans le cadre de sa politique environnementale.

La pêche s'est faite en présence du Président du département Jean-Pierre Barbier, Daniel Cheminel, C. Départemental

local et maire de la commune ainsi que de nombreux élus et volontaires, dont les AAPPMA locales et le Président fédéral.

A l'aide d'un filet spécial, près de 4 tonnes de poissons ont été récupérés et triés.

Une année d'assec est nécessaire afin de réaliser l'ensemble des travaux de mise en sécurité et de permettre d'augmenter par la suite la biodiversité du site, ainsi que sa qualité biologique. Sa remise en eau est prévue à l'automne 2018 et sera suivie d'un rempoissonnement.

La réouverture de la pêche tant attendu aura probablement lieu en fin d'année.

La fédération de pêche vous informe



Le tout Internet c'est pour bientôt !

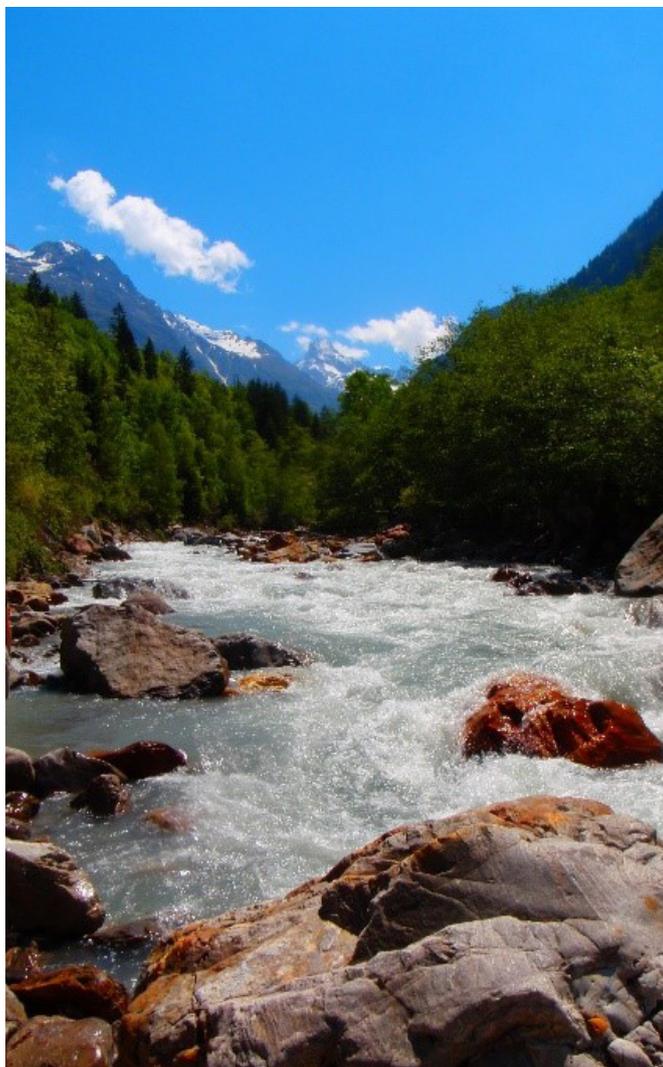
A compter du 15 décembre 2018 plus aucune carte de pêche en France ne sera vendue sous format papier, elles seront uniquement dématérialisées.
2018 sera donc la dernière année pendant laquelle il sera possible d'acheter une carte papier mais aussi sur internet.

Le passage au tout internet permettra à moyen terme de simplifier les procédures.

A titre d'information, la part des ventes par internet représentait en France 1 200 000 cartes sur 1 500 000 soit 80 % en 2017. En Isère, nous en sommes loin et le chemin est encore long. Cette année il faudra accélérer le mouvement pour que la transition complète se fasse au mieux.

Concernant les dépositaires, ces derniers conserveront leur rôle s'ils le souhaitent. La Fédération les accompagnera dans la mise en place de logiciel informatique permettant la gestion de ventes de cartes.

Pour information, le prix des cartes pour la saison 2018 a très légèrement augmenté (1 €) pour 3 types de cartes adultes (femme, interfédérale, majeur), pour les autres le tarif reste inchangé.



Agenda

Dimanche

28/01

Fermeture du brochet

Samedi

10/02

Ouverture du salmonidé sur le Lac de Paladru

Samedi

10/03

Ouverture de la pêche en 1ère catégorie

Samedi

31/03

Ouverture de la pêche sur le lac de retenue du barrage du Verney (commune d'Allemont)

Rédaction et photos :
Fédération de pêche de l'Isère

Conception :
ARPARA

Association Régionale des fédérations
départementales de pêche et de protection des
milieux aquatiques de la région Auvergne Rhône-
Alpes

Avec la participation de :
la Région Auvergne - Rhône-Alpes

Newsletter trimestrielle

Tous droits réservés - Janvier 2018